



SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 27 JUIN 2019

COMPTE RENDU

L'an 2019, le 27 juin, le Comité Syndical du SIARNC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude MANCEAU

Etaient présents :

M. BEHERAY Pierre, M. BUISSON Gérard, Mme BURGHOFFER Chantal, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. DURRAND Sylvain, M. GARDERA Denis, M. JACQUES Bernard, M. JOUIN Dominique, M. JULLIEN Jean-Pierre, Mme LAGRAVIERE Isabelle, M. LAVENANT David, M. LE FOLL Joseph, M. LE NAGARD Jean-François, M. LEBAR Daniel, M. MANCEAU Claude, M. METIVIER Laurent, Mme PLANCHON Denise, Mme VENANT Annick.

Procuration(s) : Mme CHANCEL Françoise donne pouvoir à M. LE FOLL Joseph, Mme GONTHIER Annie donne pouvoir à M. DURAND Sylvain, M. LEMAITRE Patrick donne pouvoir à M. MANCEAU Claude, M. ROBERT Yann donne pouvoir à M. JACQUES Bernard.

Etai(ent) absent(s) : M. BOHY Gérard, M. COLLEU Christian, M. LANCESTREMER Armand, M. LE GOFF Francis, M. MOREAU Christian, , Mme VIROT Sandrine.

Etai(ent) excusé(s) : Mme BOULANGER Christine. M. RECOUSSINES Michel.

A été élu(e) comme **secrétaire de séance** : M. Joseph LE FOLL

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 7 FEVRIER 2019

1. RPQS 2018
2. EXTENSION DU COLLECTEUR EAUX USEES RUE DE CHENNEVIERES A JOUARS PONTCHARTRAIN – REMBOURSEMENT DES FORFAITS
3. RESTRUCTURATION DE LA STEP DE VILLIERS-SAINT-FREDERIC – AVANCEMENT ET AVENANT 1
4. ADMISSION EN NON VALEURS EXERCICE 2014 ET 2015
5. ELECTION DES MEMBRES DE LA REGIE DE MAITRISE D'ŒUVRE
6. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
7. POINTS DIVERS ET QUESTIONS
 - A. INAUGURATION VICQ
 - B. INFORMATION JURIDIQUE



COMPTE RENDU

M. Claude MANCEAU, Président du SIARNC, ouvre la séance.

M. Claude MANCEAU souhaite la bienvenue à Mme Denise PLANCHON – Maire de Neauphle le Vieux.

Il présente Mme Coralie PREVOST, ingénieur en charge du Pôle Exploitation et Mme Anaïs DANCOT, ingénieur en charge du Pôle Programmation.

Il est demandé en mémoire de M. NOEL d'observer une minute de silence.

Le compte rendu du Comité syndical du 7 février 2019 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. RPQS 2018

Le « RPQS » de l'année 2018 est présenté au Comité Syndical, en vue de son approbation, qui doit intervenir avant le 30/06. C'est l'occasion de citer quelques indicateurs-clé et de faire un retour sur l'activité du SIARNC en 2017.

Le Comité Syndical a « PRIS ACTE » à l'unanimité de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement (débat sans vote).

Le rapport sera transmis aux communes pour une présentation en Conseil Municipal avant la fin de l'année 2019.

2. EXTENSION DU COLLECTEUR EAUX USEES RUE DE CHENNEVIERES A JOUARS PONTCHARTRAIN – REMBOURSEMENT DES FORAITS

Pour desservir 3 nouvelles propriétés issues d'une division de terrain, le syndicat procède à une extension de collecteur d'eaux usées rue de Chennevières à Jouars-Pontchartrain. L'article L1331-2 du Code de la Santé Publique autorise la Collectivité à instaurer une participation pour la réalisation des branchements à un réseau public d'assainissement. Cette dernière sera due par les futurs propriétaires des lots.

Le Comité Syndical, à l'unanimité a décidé de l'instauration de la participation pour frais de branchements pour un montant de 893,65 €HT soit 1 072,38 € TTC par branchement dans le cadre des travaux d'extension du collecteur d'eaux usées de la rue de Chennevières à Jouars Pontchartrain.

3. RESTRUCTURATION DE LA STEP DE VILLIERS-SAINT-FREDERIC – AVANCEMENT ET AVENANT 1

Dans le cadre du marché de Restructuration en conception, réalisation et exploitation sur performance de la station d'épuration de Villiers Saint Frédéric référencé 2016-0012, plusieurs points ont été abordés dont :

- L'aménagement du bâtiment administratif
- La méthanisation

Vu l'avis favorable du bureau et de la CAO du 20 juin 2019,

Considérant la position de l'ADEME quant à la co-méthanisation de biodéchets avec des boues de station d'épuration et l'incertitude de la réglementation future,

Considérant la volonté du SIARNC et après avis de la Commission d'Appel d'Offre du 20 juin 2019 :

- de maximiser la production de biogaz dès la réception de la future station d'épuration de Villiers Saint Frédéric en exploitant le digesteur au maximum de sa capacité, en co-méthanisant les boues du SIARNC (internes et externes), les boues hors SIARNC et les co-intrants (pâtes à pain et graisses d'assainissement),
- de sécuriser la rentabilité économique de la future unité de méthanisation en cas d'évolution défavorable de la réglementation. La méthanisation de mélanges de boues d'épuration seules n'étant pas problématique



Le Comité Syndical, à l'unanimité a décidé d'approuver l'avenant 1 au marché de Restructuration en conception, réalisation et exploitation sur performance de la station d'épuration de Villiers Saint Frédéric référencé 2016-0012 pour un montant de 1 206 707.85 € HT soit 1 436 475.34 € TTC et autorise le Président à signer l'avenant et à réaliser toutes les opérations nécessaires à sa mise en œuvre.

4. ADMISSION EN NON VALEURS EXERCICE 2014 ET 2015

Monsieur le Trésorier public de Montfort l'Amaury informe le SIARNC de certaines créances irrécouvrables. Il demande l'admission en non-valeur de titres datant de 2014 pour un montant de 0,94 € et de 2015 pour un montant de 0,92 €.

Le Comité Syndical a admis, à l'unanimité, en non valeurs la somme de 1,86 €. Un mandat sera émis à l'article 6541.

5. ELECTION DES MEMBRES DE LA REGIE DE MAITRISE D'OEUVRE

Vu la nécessité de procéder au renouvellement du conseil d'exploitation de la régie de maîtrise d'œuvre,

Le Comité Syndical a élu, à l'unanimité :

Mme GONTHIER Annie
Mme BURGHOFER Chantal
M. GARDERA Denis
M. DURAND Sylvain
M. LAVENANT David

6. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Considérant les travaux à réaliser, et conformément au code des marchés publics,

Considérant qu'il convient de compléter la commission d'appel d'offres et ce jusqu'à la fin du mandat.

Le Comité Syndical a élu, à l'unanimité :

Président : **M. Claude MANCEAU**

Membres Titulaires	Membres Suppléants
M. COULOMBEL Simon	M. JULLIEN Jean-Pierre
Mme BURGHOFER Chantal	Mme GONTHIER Annie
M. DURAND Sylvain	Mme VIROT Sandrine
M. BUISSON Gérard	M. LEBAR Daniel
M. GARDERA Denis	Mme PLANCHON Denise

Seront associés à la commission :

- Monsieur HANNEBICQUE, Receveur du SIARNC,
- Monsieur le Directeur de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,
- Monsieur Claude JUVANON, Directeur Général du SIARNC, Mme Coralie PREVOST, Ingénieur du SIARNC, Madame Anaïs DANCOT, Ingénieur du SIARNC, et Monsieur Guillaume AUMASSON, Ingénieur du SIARNC



7. POINTS DIVERS ET QUESTIONS

a. Inauguration de l'éco-station de Vicq

Le Président résume le déroulé de l'inauguration.

b. Information juridique

- La société Bernasconi a déposé un référé précontractuel à l'encontre du SIARNC pour le marché d'extension des réseaux d'eaux usées.
- La société Passavant Impianti a été condamnée à versé aux SIARNC des indemnités suite à son recours.

c. Plan fortes chaleurs et canicules

Un plan listant les modalités à mettre en œuvre lors de fortes chaleur est actuellement en cours de finalisation.

d. Subventions AESN

Il est présenté les nouvelles modalités d'attribution des aides du 11^{ème} programme :

- Zonage assainissement passé en enquête publique
- Zonage eaux pluviales obligatoire en 2021
- 40 ml de distance maximum entre chaque branchement dans le cadre des extensions de réseaux.
- Conformité du système de collecte (réseau et step)
- Complétude de la déclaration dans la base SISPEA

e. Entreprises de travaux retenues suites aux appels d'offres

- Pour le bassin d'orage de Méré : société SADE/CGTH pour un montant de travaux de 411 636 €HT
- Pour l'ensemble des travaux d'extension de réseaux sur les communes de Bazoches sur Guyonne, Méré et Montfort l'Amaury : société SADE/SARC pour un montant de travaux de 3 326 387,44 € HT.

La séance a été levée à 19h15.

Le Président,

Claude MANCEAU

